

43 - Aide à des étudiantes de l'Association CODEV - Projet de sensibilisation aux droits des migrants

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Les politiques migratoires sont encadrées par des textes législatifs qui ont subi une importante évolution ces dernières années.

L'information sur les conséquences de ces évolutions et sur celles du transfert du contrôle des migrations de l'Union Européenne vers les Etats membres recouvre des enjeux citoyens.

Les opinions divergentes concernant la gestion des flux migratoires sont le reflet de la qualité de notre démocratie. Toutefois, il est important que la réflexion puisse s'appuyer sur une information la plus précise possible afin que les débats et la réflexion puissent être constructifs.

Une association d'étudiants adossée à la licence professionnelle «management des organisations, option conduite de projets internationaux de codéveloppement» souhaite monter, par le biais de l'Association CODEV, un projet de sensibilisation sur les droits des migrants en lien avec deux associations investies sur ces questions et ayant des antennes bisontines : La Cimade et Amnesty International.

Ce projet comprend quatre volets :

- Une exposition de photographies intitulée «Empreintes»

Cette exposition a été conçue par Céline BOYER, artiste photographe bisontine qui s'est questionnée sur le corps comme mémoire de nos appartenances. Sa réflexion a donné lieu à 18 photographies de paumes de mains ouvertes avec la carte du territoire d'origine en surimpression. A côté de chaque oeuvre, les modèles ont partagé un peu de leur histoire à travers un court texte témoignant de leur parcours.

Lieu d'exposition, le Centre Diocésain, rue Mégevand du 1^{er} au 10 février 2012.

- Deux conférences débats

- La première relative à «l'évolution des politiques migratoires en France depuis 1970» animée par le Secrétaire Général de la CIMADE, M. Jérôme MARTINEZ.

- Lieu de la conférence : UFRSLSH, Amphithéâtre Cloché, le 1^{er} février 2012.

- La seconde portant sur «les conséquences de l'externalisation des politiques migratoires sur les demandes d'asile» et animée par Adélie Chevée, responsable de la Commission «personnes déracinées d'Amnesty International».

- Lieu de la conférence : UFR SLSH amphithéâtre Cloché, le 15 février 2012.

- Une projection de film

Film retenu «le piège» d'Alexandre DEREIMS. Lieu UFR SLHS Amphithéâtre Petit, le 8 février 2012.

Proposition

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association CODEV.

En cas d'accord, la somme de 500 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574.7029 CS 10068.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarque. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 28 février 2012.